

## La Région Grand Est lauréate de l'appel à projet national « territoires intelligents et durables »

Le Gouvernement a lancé cet appel à projets le 27 octobre 2021 dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan « France Relance ». Il est doté de 30 millions d'euros, en faveur de projets qui doivent permettre le pilotage et/ou la gestion opérationnelle de politiques publiques grâce à la donnée et/ou la création de nouveaux services innovants, reposant sur l'utilisation des données, à destination des acteurs du territoire.

Une première vague de projets a été déposée le 17 janvier 2022, dont l'objectif est de faire émerger des initiatives autour de la smart-city pérenne et répliquable, dans le cadre des investissements « France 2030 ». La Région Grand Est a ainsi déposé son dossier, appuyée de son délégataire Losange et de 6 partenaires (Altitude, Grand E-nov+, Jolifish Europe, KPMG secteur public, NGE, Connect et Taylor Wessing) visant à **accompagner les territoires dans leurs transitions numérique et environnementale**.

Le 28 octobre 2022, le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, le Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement et le Secrétaire général à l'Investissement en charge de France 2030, ont annoncé les 5 lauréats de la première vague.

**Le projet présenté par la Région Grand Est est lauréat et pourra, à travers le soutien de la Caisse des Dépôts, opérateur de l'Etat, disposer d'une enveloppe de 2,6 millions d'euros** pour engager sa démarche, évaluée à 6,6 millions d'euros. Le solde du financement sera porté par la Région et son concessionnaire Losange.

Le projet prolonge les travaux déjà engagés par la Région dans le domaine numérique : **il vise à accompagner les collectivités locales dans leur gestion des données via les infrastructures numériques, qui sont de puissants leviers pour accélérer leur transition écologique**.

C'est ainsi que cette démarche innovante s'appuiera sur trois périmètres de démonstration, qui seront réfléchis conjointement avec les collectivités concernées : la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales (et ses 10 communes membres), la commune de Belleville-sur-Meuse (55) et la commune d'Esternay (51).

En effet, pour s'adapter aux besoins de chaque territoire (éclairage, sécurité, déchets, mobilité, etc.), une première phase consistera en la mise en place de ces démonstrateurs, en proposant des solutions simples et pragmatiques correspondant aux attentes réelles des collectivités. Cette phase d'expérimentation, couplée d'un dispositif d'accompagnement, sera conclue par la valorisation des retours d'expérience et des bonnes pratiques.

La deuxième phase consistera à favoriser la reprise des solutions les plus efficaces sur l'ensemble du territoire, au bénéfice des collectivités, de leurs services et in fine du cadre de vie pour le citoyen.

Point de départ de la démarche du projet, les démonstrateurs permettront de mettre en évidence l'efficacité de l'utilisation d'un hyperviseur, véritable tour de contrôle, outil de pilotage et d'optimisation au service des collectivités, il rassemble sur une seule et même interface ergonomique les données liées aux différents usages de chaque territoire.

Mercredi 25 janvier 2023, l'ensemble des acteurs se sont réunis à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (54) afin d'engager la dynamique collective de mise en œuvre des démonstrateurs, à partir des besoins et des priorités identifiées par chaque collectivité partenaire.